



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/814

Attribution d'une subvention de 160 000 euros à l'association "Quais du Polar" pour l'organisation du festival "Quais du Polar" du 2 au 4 juillet 2021 - Approbation d'une convention

Direction des Evénements et Animation

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRÉRY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/814 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 160 000 EUROS A L'ASSOCIATION "QUAIS DU POLAR" POUR L'ORGANISATION DU FESTIVAL "QUAIS DU POLAR" DU 2 AU 4 JUILLET 2021 - APPROBATION D'UNE CONVENTION (CABINET DU MAIRE - DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association Quais du Polar, dont le siège social est situé au 70 quai Pierre Scize à Lyon 5^e, organise la 17^e édition du festival Quais du Polar.

L'association créée le 22 décembre 2004, a pour principal objet la promotion et la diffusion auprès du grand public des littératures policières et du cinéma noir ainsi que de toutes les formes artistiques liées au polar à travers l'organisation d'événements culturels dans l'agglomération lyonnaise et la région Auvergne Rhône-Alpes. L'association organise notamment depuis 2005, le festival Quais du Polar qui est devenu le rendez-vous incontournable du genre polar, reconnu tant par les professionnels du livre et de l'édition que par le grand public.

En 2020, l'association a dû annuler l'événement Quais du Polar tel qu'il était prévu et a maintenu une série d'événements au format numérique.

Initialement prévue début avril 2021, l'association a décidé, au regard de la situation sanitaire actuelle, de décaler de 3 mois la manifestation qui se déroulera les 2, 3 et 4 juillet 2021 (la journée du 1^{er} juillet sera dédiée aux professionnels).

Concernant les journées dédiées à l'aboutissement des actions scolaires menées durant l'année elles auront lieu à l'Hôtel de Ville les 3 et 4 juin : rencontres avec les auteurs et finalisation des projets menés en classe avec les enseignants (prix jeunesse avec les élèves de primaire, Battle Polar et concours de nouvelles avec les collégiens, ateliers de traduction et Un Livre, un Film autour de l'adaptation avec les lycéens). Une journée de formation à destination des enseignants, documentalistes et bibliothécaires se tiendra le 1^{er} juin.

L'édition 2019 du festival avait confirmé la hausse de la fréquentation remarquée en 2018 : sur les quatre jours, 100 000 festivaliers étaient présents (90 000 en 2018), dont la moitié de lyonnais.

Pour cette nouvelle édition, Quais du Polar a choisi le thème de l'Europe afin d'aller à la rencontre de nos voisins, plus ou moins proches géographiquement et culturellement, et d'interroger la place du polar en Europe. Une centaine d'auteurs connus ou moins connus du grand public viendront rencontrer leurs lecteurs lors de conférences, de dédicaces, de séances de cinéma, etc.

La forme du festival s'adaptera à l'évolution des contraintes sanitaires : des lieux plus nombreux, des jauges plus petites, des événements en extérieur, des rencontres hybrides avec des auteurs présents et des auteurs à distance. Ainsi, si la situation sanitaire le permet, le festival sera présent dans les lieux habituels tels que l'Hôtel de Ville, le Palais

de la Bourse, la Chapelle de la Trinité, le Musée des beaux-arts, mais les autres rendez-vous seront pensés différemment. La Grande librairie située habituellement dans la corbeille du Palais de la Bourse, se tiendra sur le Quai Sarrail, au niveau de la passerelle du Collège ; les concerts de l'Amphi opéra se feront sur le péristyle. La période estivale offre également la possibilité de lectures-rencontres dans les jardins et parcs de la ville. La Petite librairie du Polar organisée chaque année dans l'atrium de l'Hôtel de Ville se tiendra dans la cour haute de l'édifice.

Pour cette édition, la Grande enquête destinée au public familial se fera de façon plus autonome mais le principe restera le même : une balade dans la Ville de Lyon à la recherche d'indices pour résoudre le mystère d'une enquête proposée par l'auteure lyonnaise, Christelle Ravey. Cette enquête pourra exceptionnellement se poursuivre cette année pendant 15 jours après les dates du festival, ce qui permettra notamment aux familles et touristes en période de vacances scolaires de découvrir Lyon sous un angle original.

Côté cinéma, une programmation est prévue dans de nombreuses salles de Lyon (Pathé, UGC, Cinémas Lumière...) ainsi qu'un week-end noir à l'Institut Lumière, des projections de court-métrages en partenariat avec le Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand ; la série TV sera également mise à l'honneur avec un espace dédié à la projection de séries polar.

A travers le festival Quais du Polar, les objectifs de l'association sont de :

- offrir un panorama de la littérature policière actuelle : Quais du Polar propose au public des temps de rencontres privilégiées avec les auteurs de littérature noire, policière et les œuvres qui font l'actualité ;
- être un festival ouvert aux autres disciplines artistiques : Quais du Polar est l'occasion pour les festivaliers d'appréhender toute la richesse de ce genre au-delà du livre par le cinéma, la série TV, la musique, le théâtre, la photographie... ;
- être un festival inscrit dans son époque : le polar aborde les grands sujets de société, interroge notre époque. Les auteurs français et internationaux nous soumettent ainsi leur rapport au monde ;
- être un festival militant, gratuit, pour tous : en défendant le polar et les littératures policières, en proposant un accès gratuit à l'ensemble des rencontres et conférences, en s'associant à l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, en multipliant les actions envers le jeune public et les publics « empêchés » (prisons, hôpitaux...), il s'agit avant tout d'offrir une porte d'entrée vers toutes les littératures et la culture en général ;
- défendre la librairie indépendante : avec plus de 40 000 livres vendus en trois jours, le festival est un réel soutien financier pour les dix libraires indépendants présents chaque année dans la Grande Librairie Polar habituellement installée dans la corbeille du Palais de la Bourse ;
- être un centre de ressources et une porte ouverte pour les rencontres professionnelles : l'association souhaite offrir aux nombreux professionnels du livre présents sur le festival une possibilité de rencontres et de réflexion sur le marché du livre et une ouverture aux médias de l'image ;
- être un tremplin pour les jeunes auteurs de polar français et enfin, ouvrir la voie de l'écriture en remettant chaque année des prix littéraires.

En dehors du festival Quais du Polar, l'association propose des événements tout au long de l'année : des animations littéraires en partenariat avec les libraires de la Région, de la

médiation culturelle en milieu scolaire, carcéral et hospitalier, des avant-premières cinéma en Région et des cercles de lecteurs dans des lieux partenaires.

Cette année, l'association sollicite une subvention à hauteur de 200 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 810 230 euros.

En 2020, l'association Quais du Polar a reçu une subvention de 160 000 euros de la Ville de Lyon par la délibération n° 2020/5435 du 27 janvier 2020.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de cette association au plan social et culturel et de la contribution de cette manifestation au rayonnement intellectuel et culturel de notre ville, je vous propose d'allouer une subvention de 160 000 euros à l'association Quais du Polar pour l'organisation de cet événement.

Une convention cadre d'une durée de 3 ans a été établie en 2019 et fixe les conditions d'attribution, ainsi que les modalités de contrôle de l'utilisation de cette subvention.

Vu la délibération n° 2020/5435 du Conseil municipal 27 janvier 2020 ;

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

- 1 - Une subvention de 160 000 euros est allouée à l'association Quais du Polar pour l'organisation de la 17^e édition du festival Quais du Polar, du 2 au 4 juillet 2021.
- 2 - La convention d'application à la convention cadre pluriannuelle, établie entre la Ville de Lyon et l'association Quais du Polar est approuvée.
- 3 - M. le Maire est autorisé à signer ledit document.
- 4 - La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2021, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 65748.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET